

CIRCUIT  
PATRIMONIAL  
-du-  
LITTORAL

Bellechasse tout naturellement!

SAINT-VALLIER

# L'église de Saint-Vallier

Le premier lieu de culte de Saint-Vallier était une laiterie convertie en chapelle et en presbytère afin de permettre au premier curé de la seigneurie de La Durantaye, nommé en 1700, de vaquer à ses occupations et de rendre le culte à ses ouailles.

Suite à une « convention pour la construction d'une église et d'un presbytère à Saint-Vallier », intervenue le 12 janvier 1712, devant le notaire Abel Michon, on érigea au bord de l'eau, une église « de pierres » qui fut terminée en 1716 puis agrandie en 1744 sous Mgr de Pontbriand. Cette église sise sur le site actuel du cimetière fut démolie en 1906 dit-on, à cause de son étroitesse et de sa vétusté. Elle aura servi près de 200 ans.

C'est le 15 novembre 1906 qu'est inaugurée « l'église nouvelle, fixée au cœur du village, imposante, monumentale, riche, vraiment digne des généreux paroissiens qui l'ont élevée, et qui appelait, accueillant en sa nef large, pleine de lumière, ceinturée d'élégantes colonnes et voûtée de cuissons dorés, la foule qui y devra désormais s'agenouiller et prier ». Cette nouvelle église sera cependant détruite par le feu en janvier 1931. L'incendie a pris origine dans la voûte, probablement à la suite d'une défectuosité de la cheminée.

M. Herménilde Roger, alors curé, fut remplacé par M. Elzéar Parent. C'est sous sa gouverne que fut reconstruite une nouvelle église sur les murs encore debout de l'ancienne. L'intérieur fut cependant terminé beaucoup plus tard, sous l'administration de M. Théophile Pageot, curé de Saint-Vallier entre 1951 et 1955. « Dimanche 29 mai 1952 avant la grand-messe paroissiale, M. le Chanoine J. Vaillancourt, de l'Archevêché, a béni solennellement la nouvelle église de Saint-Vallier... La nouvelle église construite de matériaux incombustibles contient 230 bancs ».

Malgré sa reconstruction, la nouvelle église ne retrouva jamais ses deux clochetons, probablement par souci d'économies. Les pertes lors de l'incendie furent d'environ 250 000 \$, couvertes par seulement 90 000 \$ d'assurances.

## Achat de cloches pour les besoins de la nouvelle église.

Quebec, le 3 mars 1905  
« Révérend M. J.C. Arsenault, ptre  
Curé à Saint-Vallier, Cte de Bellechasse

Monsieur,

Voici les garanties et conditions concernant l'achat de vos cloches: Les cloches seront faites avec des métaux de tout premier choix, sans tares ni défauts; elles donneront les notes mi, fa# et sol# et cela d'une justesse sans reproches et retouches après la coulée, elles donneront des sons purs, melleux. Très entendu, le système de battant sera celui dit « rétro lancé ». Si les cloches ne remplissaient pas toutes les conditions plus hautes spécifiées, nous prenons l'engagement formel de les reprendre à nos frais sans risques pour la fabrique. Elles sont garanties pour dix ans contre toute fracture provenant de vices de fabrication, montures. Elles seront faites avec des matériaux de tout premier choix et suivant les règles de l'art. Les cloches seront portées en facture à 29 centins la livre sur quai à Québec et la somme de \$275.00 sera allouée ou plutôt ajoutée pour frais de montures, transport, installation. Les transports par voitures de la Station à l'église et vice versa seront aux frais de la Fabrique. Les montures seront au grand complet ».

C. Émile Morissette  
Représentant général au Canada  
Fonderie Paccard, France



- A) Première église terminée en 1716.
- B) Deuxième église inaugurée le 15 novembre 1906.
- C) Aérienne de J.C. Bélanger l'église de Saint-Vallier, 1951 on voit l'ancien site de l'église dans le paysage.
- D) Église de Saint-Vallier incendiée en janvier 1931.
- E) Correspondance concernant l'achat des cloches.